

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

(ODD 8)

TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE

2019

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

De par sa mission principale qui consiste à créer la connaissance par la formation, la recherche et l'Innovation, l'Université a un grand impact sociétal et environnemental et contribue fortement à l'économie locale et régionale.

L'Université Moulay Ismail (UMI) compte un capital humain important (69481 étudiants, 971 enseignant-chercheurs et 563 administratifs), qui représente un levier majeur pour le développement durable de la société.

Dans ce contexte l'UMI accorde une importance primordiale quant à l'insertion professionnelle de ses lauréats et mène des actions et des initiatives phares d'ouverture sur l'environnement socio-économique avec plusieurs partenaires, Entreprises Privés, associations professionnelles pour assurer d'une part l'adéquation des cursus de formation aux besoins du marché de l'emploi et d'autre part aider les étudiants à trouver un emploi pérenne .



Le rôle de La création de cette agence au sein de l'Université consiste à Informer les étudiants sur le rapprochement du service, Organiser des formations animées par l'Agence en faveur des étudiants et complémentaires aux autres activités de l'UMI et ses partenaires.



Centre d'Appui à l'Insertion Professionnelle des étudiants institué à la Faculté des sciences Juridiques, Economiques et sociales de Meknès en partenariat avec l'APEFE-Belgique. Ce centre a pour objectif la mise en place d'un espace d'orientation et d'accompagnement pour le développement des compétences.



Ce centre a été institué dans le cadre du projet ARES qui soutient des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique, et les établissements des pays du Sud pour renforcer ceux-ci dans leurs missions de formation, de recherche et de service à la société, et dans leur rôle d'acteur du développement.



Inauguré par l'Université Moulay Ismail UMI, le 27 février 2018, en partenariat avec l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE), l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et de Compétences (ANAPEC), l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM) et l'Agence de Développement Social (ADS) en plus du partenaire du développement Belge.



Informé sur le statut étudiant entrepreneur SNEE et inciter à la création de start-up incubées l'Université / Créer la charte Etudiant-Entrepreneur au sein de l'UMI <https://www.projet-saleem.org/>



Faire un suivi plus poussé et demander des résultats chiffrés et concrets (Nombre de femmes incubées, nombre de start-up créées, nombre de formations organisées, nombre des bénéficiaires, nombre d'animateurs/formateurs mobilisés)



Programme Smart Start, Company Programme (INJAZ), Innovation Camp (INJAZ)

Un Travail Décent pour Tous

Le statut des personnels des universités ainsi que leur régime indemnitaire, leurs droits et leurs devoirs sont fixés par décret de la loi 001 et par le statut général de la fonction publique.

En effet, l'UMI crée de la valeur sociale en soutenant ses 1534 fonctionnaires, par le biais de sa stratégie Ressources Humaines, qui s'articule autour des piliers suivants :

- Garantir un climat et dialogue Social
- Assurer la Formation et le Développement des fonctionnaires
- Œuvrer pour une plus grande stabilité de l'emploi en anticipant les évolutions des métiers (à l'aide d'une GPEEC) et sécurisant les postes des salariés en emploi précaire
- Œuvrer pour le Diversité et Inclusion
- Veiller sur la Santé et la Sécurité de ses fonctionnaires

Le dialogue social est essentiel pour l'UMI, c'est un point important pour les syndicats et les représentants du personnel pour garantir des processus d'embauche égaux et non-discriminants, des conditions de travail sécurisées et saines ainsi que le droit à la formation dans toute l'université.

L'Université Moulay Ismail en tant qu'institution publique reconnaît le droit syndical des fonctionnaires tel qu'il est stipulé à l'article 14 du statut général de la fonction publique qui préconise **que le droit syndical est exercé par les fonctionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur. L'appartenance ou la non-appartenance à un syndicat ne doit entraîner aucune conséquence en ce qui concerne le recrutement, l'avancement, l'affectation et, d'une manière générale, la situation des agents soumis au présent statut.**

- L'Université Moulay Ismail met à la disposition du bureau syndical des enseignants (SNESUP) un local équipé situé au siège de la présidence de l'Université Moulay Ismail réservé spécialement aux différentes réunions des bureaux syndical.
- Le président de l'Université leur accorde régulièrement des entrevues et des rencontres pour débattre des sujets et discuter ensemble leurs demandes et doléances ainsi que leurs propositions.

- Les syndicats (enseignants et administratifs) participent activement aux différents débats qui touchent toutes les lois régissant le système éducatif. Ils participent aux réflexions sur le développement de la recherche scientifique et prennent part clairement sur toutes les questions relatives au secteur de l'enseignement supérieur ou de notoriété nationale et internationale.

<http://www.umi.ac.ma/?actualites=journee-detude-sur-la-migration-marocaine-et-citoyennete#.X6G2kmhKjIU>

- Le bureau national du syndicat représentant les fonctionnaires organise régulièrement des journées d'information et de sensibilisation au profit des fonctionnaires de l'Université (Formations, sensibilisation, préparation aux examens professionnels, etc...)

<https://www.snesup.ma/>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100005341457022&sk=about>

L'UMI met en place des formations fonctionnelles développées en grande partie en interne et dispensées, le plus souvent, par des cadres et experts externes dans différentes thématiques qui touchent le développement personnels et professionnels des fonctionnaires.

L'Université Moulay Ismail en tant qu'établissement public, adhère au statut général de la fonction publique qui constitue le cadre institutionnel définissant les règles juridiques et réglementaires relatives aux droits et devoirs des fonctionnaires.

L'Université Moulay Ismail applique les clauses de cette loi en garantissant aux fonctionnaires la diversité de pensées, de styles, d'expériences et favorise une culture basée sur le respect et l'égalité des chances.

L'Université Moulay Ismail encourage s'engage à lutter pour l'égalité de traitement les différences, notamment : le sexe, l'âge, le sexe, le handicap, les convictions religieuses

En vue de réduire les disparités entre les hommes et les femmes, L'UMI adopte une représentation équitable des femmes au niveau des emplois supérieurs et des postes de responsabilités, en adoptant des actions pouvant garantir des changements réels dans les relations sociales .

Consciente de l'importance de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, L'UMI à signer une convention avec Management systems international – MSI. Il s'agit d'une entreprise américaine chargée de la mise en œuvre du projet Le projet « Wad3éyati / وضيعتي » propose de soutenir les institutions qui s'engage dans la promotion de l'égalité du genre et qui pour mission de réaliser un audit organisationnel genre de leurs pratiques de gestion des ressources humaine et la conception de plans d'action en faveur de l'égalité professionnelle

Le Maroc a consenti plusieurs efforts sur le plan législatif pour empêcher la traite des personnes et la lutte contre la violation des droits humains les plus légitimes, notamment à travers l'adoption en juin dernier du projet de loi 27-14 relatif à la lutte contre la traite des êtres humains.

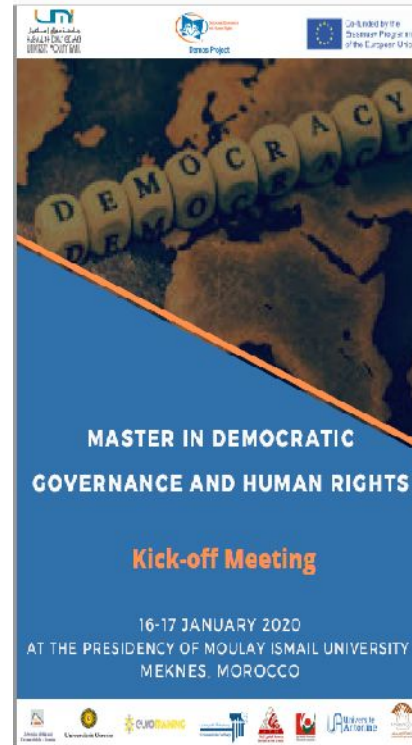
Ce projet de loi, qui intervient en application d'une nouvelle politique nationale dans le domaine de la migration et d'asile, s'assigne pour objectif d'aligner la législation marocaine sur les normes internationales dans ce domaine en relation notamment avec les protocoles relatifs à la lutte contre la traite des êtres humains.

L'Université Moulay Ismail, en tant qu'établissement public d'enseignement universitaire, adhère à la loi 27-14 en adoptant la nécessité urgente de prévenir la traite des êtres humains.

Son offre de formation inclue des filières entièrement consacrées aux droits Humains. Plusieurs travaux de recherche et thèses de doctorat soutenues visent à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.

En outre, l'Université Moulay Ismail coordonne un projet européen Erasmus+ CBHE intitulé « **Master in democratic Governance and Human Rights** » qui vise à développer un programme de Master pluridisciplinaire d'une durée de deux années en « GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET DROITS DE L'HOMME ».

Ce programme combine des enseignements à distance, en ligne et à temps partiel en présentiel. Le Master sera développé par le consortium international et comprendra des cours théoriques et un apprentissage par projet. Il s'appuie sur l'enseignement supérieur et l'échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'homme.



Le service financier de l'UMI a une position transverse au sein des établissements qui lui permet de contribuer de manière significative aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 8 à travers les actions suivantes :

- Veiller à la répartition financière du budget de l'Université
- Diversifier les sources de financement de l'Université
- Limiter les délais de paiement des fournisseurs
- Offrir des débouchés aux entreprises locales à travers les achats engagés pour les besoins de l'Université